

# Mémoire de l'UQAM en vue de l'élaboration d'une nouvelle Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2022



## L'appui de l'UQAM à l'effort québécois en matière de recherche et d'innovation

Fondée en 1969 pour faciliter l'accessibilité aux études universitaires et démocratiser le savoir et la culture, l'UQAM se classe parmi les grandes universités de recherche au Canada. Ainsi, l'UQAM se classe au premier rang au Québec et au huitième rang au Canada parmi les universités à vocation générale sur le plan du financement de la recherche en générant plus de 76 millions par année en subventions et contrats de recherche (Research Infosource, 2020). La recherche et l'innovation à l'UQAM, c'est :

- 1 800 étudiantes et étudiants au doctorat et 150 stagiaires postdoctoraux à l'automne 2020
- 1 prix Nobel de la paix
- Plus de 70 membres des académies de la Société royale du Canada
- 6 instituts interdisciplinaires
- 26 centres de recherche institutionnels
- 30 chaires de recherche du Canada
- 28 chaires de recherche-innovation
- 24 chaires stratégiques institutionnelles de l'UQAM
- 6 chaires UNESCO

À ces infrastructures s'ajoutent plusieurs réseaux intersectoriels, unités à vocation de transfert, projets d'envergure ainsi que des regroupements et des équipes de recherche.

## L'apport de la recherche universitaire au renouvellement de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI)

La nouvelle SQRI devrait permettre à l'État québécois de jouer un rôle catalyseur entre les trois grands secteurs de recherche (Santé, Société et culture, Nature et technologies) et l'ensemble des acteurs et actrices de l'économie (traditionnelle et sociale) en prenant le temps de mieux cerner l'importance des impacts sociétaux dans le développement du modèle socioéconomique qui distingue le Québec. En ce sens, la recherche universitaire devrait être plus fortement investie et figurer comme un partenaire de premier plan de l'écosystème de recherche et d'innovation. Valoriser et investir en recherche universitaire, c'est répondre aux défis sociaux, techniques et technologiques d'aujourd'hui tout en formant la relève pour répondre aux enjeux qui émergeront demain.

## 1. La contribution de la recherche universitaire en réponse aux enjeux sociaux, culturels, économiques et environnementaux

Pour être à même de contribuer pleinement à la SQRI, la recherche universitaire doit être reconnue et soutenue pour son rôle singulier, à commencer par sa capacité à générer des connaissances nouvelles par la **recherche fondamentale tout autant que par la recherche appliquée**. Nombre de ces projets permettent de former le personnel hautement qualifié, un facteur incontournable pour la pérennité de l'écosystème québécois d'innovation. Ancrée dans toutes les régions québécoises ainsi que dans les réseaux internationaux, la recherche universitaire représente un levier précieux de créativité et de production de savoirs utiles au développement de richesses en tant que société des savoirs.

En ce sens, l'UQAM mise sur la créativité et la capacité des acteurs et des actrices à expérimenter des projets innovants en offrant un **cadre de soutien adapté aux différents types de recherche**. La recherche menée en partenariat constitue un champ où l'UQAM s'est particulièrement illustrée en accompagnant les processus de mise en relation université-communauté,

notamment dans le champ de l'innovation sociale. La contribution de l'UQAM au développement des approches de recherche collaborative est éloquent : les chercheuses et chercheurs de l'UQAM se soucient des impacts sociaux, économiques, culturels et écologiques de leurs travaux. Les champs de connaissances ainsi que les pratiques de recherche et de recherche-crédation maximisent les retombées des études réalisées et représentent une valeur ajoutée pour le développement du Québec. Ces expérimentations ont ainsi permis de contribuer à bon nombre d'initiatives porteuses pour le renouvellement et la structuration des politiques publiques québécoises dans divers domaines : CLSC, CPE, lutte à l'homophobie, loisirs et tourisme, santé mentale, fin de vie, éducation et formation scolaire, violence sexuelle ou conjugale, santé environnementale, droit social, revitalisation territoriale, arts et littérature, développement communautaire, aide aux familles, lutte à la pauvreté, services à domicile, etc. On n'a qu'à penser à ces quelques réalisations majeures et initiatives fortement influencées par l'UQAM :

- Le **Service aux collectivités de l'UQAM**
- Le **Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)**
- L'organisme **Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS)**
- L'**Institut des sciences de l'environnement**
- Le **Réseau de recherche-crédation en arts, cultures et technologies (HEXAGRAM)**
- Le **Réseau intersectoriel de recherche en santé de l'UQ (RISUQ)**
- La **Chaire de recherche du Canada sur les données massives et les communautés de joueurs**
- La **Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques**
- L'**Observatoire sur la formation à la diversité et l'équité (OFDE)**

Une autre particularité de la recherche universitaire qu'il nous faut souligner repose sur l'affirmation des principes incontournables à prendre en compte pour le développement et la participation inclusive de tous à l'effort de recherche et d'innovation, dans un esprit de justice sociale et environnementale qui tend vers un partage des richesses, aide à contrer les inégalités et valorise les savoirs de toutes natures pour affronter des problématiques contemporaines complexes. La recherche québécoise doit favoriser davantage la mise en place de **pratiques favorisant l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI)**. Depuis sa fondation, l'UQAM travaille activement pour l'accessibilité aux études supérieures pour tous, la valorisation du travail des femmes en sciences, l'autonomie et la liberté des chercheurs, l'intégration des immigrantes et des immigrants, des personnes handicapées, des personnes issues des

minorités sexuelles et des Premières Nations. **Favoriser la recherche et l'innovation, c'est aussi reconnaître ces défis pour développer et mettre en œuvre de telles pratiques d'ÉDI au sein des organisations et des entreprises.**

#### **Recommandation 1**

*Initier une réelle réflexion sur l'écosystème d'innovation sociale au Québec en examinant les programmes et en **rehaussant substantiellement les investissements consacrés à l'innovation sociale**, incluant les domaines culturels et artistiques et en s'inspirant de la contribution des acteurs et actrices de cet écosystème (CRISES, Chantier de l'économie sociale, TIESS, RQIS, Journées de la culture, Humanov-IS, etc) afin de mieux comprendre l'incidence de l'innovation sociale et estimer ce qui la distingue des processus d'innovation industrielle et technologique.*

#### **Recommandation 2**

*Accroître la **diversité des initiatives à impact social** (petites entreprises citoyennes, incubateurs de projet, coopératives et OBNL, espaces de travail partagé avec services) et favoriser leur mission et leur croissance par des activités de recherche et des expérimentations novatrices.*

#### **Recommandation 3**

*Encourager la mise en place de **pratiques de recherche et d'innovation qui favorisent l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI)** au sein des organisations et des entreprises.*

## 2. Accroître le rayonnement et l'impact de la recherche québécoise dans toutes les sphères d'activités

La SQRI 2022 devrait miser sur la collaboration du plus grand nombre dans le respect et la reconnaissance de l'apport de toutes les disciplines. Plus que jamais, les acteurs et actrices doivent collaborer pour que les impacts soient accrus dans l'ensemble des sphères d'activités. La nécessité de travailler avec de multiples partenaires en réunissant des visions et expertises différentes pose toutefois des exigences supplémentaires liées à la mise en place de **conditions propices aux échanges collaboratifs et à la cocréation**. L'interdisciplinarité, nouvelle exigence commune, accroît cette nécessité de consolider des espaces pour le travail concerté, le croisement des savoirs et des expertises.

Il nous faut tenter d'améliorer les conditions de développement pour la recherche intersectorielle, interdisciplinaire et partenariale en offrant un **support accru à la mise en réseau et aux activités d'échange à différentes échelles** : au sein des universités, des organisations à but non lucratif, des entreprises et des secteurs. Aider à la coordination des processus de mise en relation permet de sauver du temps et de l'énergie en reconnaissant que des expertises spécifiques doivent être dédiées à ce travail de support. Il faut également mieux supporter les activités à caractère international en particulier, celles des regroupements et réseaux stratégiques, de manière à faciliter leur déploiement sur la scène internationale.

En outre, la **transformation des modes communicationnels** et la pluralité des stratégies à opérer sur un temps court et réactif modifie profondément les activités de rayonnement de même que la manière de diffuser des contenus issus de résultats de recherche. Dans ce contexte, les chercheuses et chercheurs universitaires doivent à la fois poursuivre leurs efforts de publication de nature académique et réaliser des activités de vulgarisation et d'appropriation des connaissances pour les faire connaître plus largement et en accroître les retombées. Si les savoirs issus de la recherche universitaire peuvent agir comme contrepoids à des informations de crédibilité et de pertinence diverses, il faut également prévoir des financements de recherche conséquents. Cela permettrait aux chercheuses et aux chercheurs ainsi qu'à leurs partenaires de définir des stratégies de transfert et de diffusion qui soient optimales et de bénéficier du support de personnels qualifiés en mobilisation de connaissances.

**Recommandation 4**  
*Développer des programmes de financement adaptés qui favorisent l'intersectorialité et une approche intégrée et de coconstruction dans l'élaboration de solutions innovantes, et ce, en privilégiant un support en deux temps : un support à la phase de démarrage (cocréation de la problématique) et un support d'infrastructure (expérimentation et fonctionnement en réseau) sur une période conséquente.*

**Recommandation 5**  
*Soutenir davantage les initiatives innovantes et interdisciplinaires dans les champs artistiques, médiatiques et culturels, les faire connaître davantage et reconnaître pleinement leur apport au développement scientifique, social, économique et culturel de la société québécoise.*

**Recommandation 6**  
*Favoriser le transfert et la mobilisation des connaissances en bonifiant les conditions de fonctionnement des infrastructures de recherche, des activités de maillage et de mise en réseau des expertises universitaires, des partenaires et des décideurs, de même que les approches et lieux de diffusion.*

**Recommandation 7**  
*Assurer un meilleur positionnement de la recherche, de la création et de l'innovation québécoise à l'international en misant sur une meilleure synergie des services et des organisations québécoises (MEI, MRIF, DGQ, Montréal International, LOJIQ, etc.) dans le soutien aux regroupements de chercheuses et chercheurs pour leurs activités de prospection et de réseautage sur la scène internationale.*

### 3. Un soutien pérenne à la recherche, à la recherche-création et à l'innovation

Les **pressions actuelles sur le fonctionnement universitaire** et sur les ressources humaines des établissements ne pourraient être passées sous silence parce qu'elles induisent un lourd retard au développement de la recherche québécoise. De plus, ce déficit de fonctionnement s'opère dans un contexte de forte diversification des activités de recherche, de multiplication des opportunités de financement et de rehaussement des exigences de reddition de compte. Ces conditions difficiles d'exercice affectent principalement trois dimensions de la recherche universitaire : la formation à la recherche, la disponibilité de personnels hautement qualifié et l'entretien et la gestion des infrastructures. Il devient plus ardu d'offrir des conditions intéressantes de formation à la recherche pour les étudiants de cycles supérieurs et les chercheuses et chercheurs de niveau postdoctoral. Le personnel hautement qualifié en support aux activités, à la mobilisation des connaissances et à la liaison avec les utilisateurs de connaissances est davantage surchargé et mobilisé par des exigences administratives et de reddition de comptes. Finalement, les coûts liés à l'entretien, à l'exploitation, au maintien et à la sécurisation des infrastructures et des données de

recherche s'accroissent avec les années et la multiplication des équipements scientifiques à pérenniser. S'ajoutent à ces trois dimensions la gestion des dispositions éthiques, des mesures d'accès libre et de données ouvertes et les stratégies d'EDI, qui constituent autant de nouvelles exigences de fonctionnement. Un réinvestissement en recherche universitaire serait bénéfique pour les établissements d'enseignement supérieur.

Plus que jamais, il faut maintenir un écosystème de recherche universitaire réactif et créatif face à la complexité que posent les nouveaux défis d'exercice de la science, de la formation et de la qualification de la main-d'œuvre. Outre le financement dédié au fonctionnement des établissements, il faut également **revisiter l'architecture des opportunités québécoises de financement de la recherche**. Actuellement, les programmes québécois sont souvent modestes et dispersés et ne financent pas de programmations de recherche structurantes à moyen et à long terme sur le plan individuel, à l'exception des programmes dédiés à la relève professorale.

En effet, les FRQ ont fait preuve d'imagination et ont insufflé un certain dynamisme aux secteurs de la recherche

québécoise. En l'état, est-ce que les financements sont d'envergure et réellement structurants? Un **meilleur équilibre ainsi qu'une meilleure coordination doivent être repensés dans l'offre de subventions de l'État québécois pour la recherche**. À cet effet, les FRQ devraient être favorisés comme maîtres d'œuvre pour maximiser l'efficacité de l'ensemble. Il faut voir à maintenir et surtout à renforcer ce qui fonctionne bien (bourses étudiantes, chercheurs-boursiers, financement pour la relève professorale ainsi que pour les infrastructures).

Mis à part les investissements massifs en recherche et développement industriel, en transfert technologique ainsi que dans des grappes sectorielles (ex : intelligence artificielle), peu de soutiens financiers structurants sont offerts pour des **propositions de recherche collaborative** en matière de création et d'innovation sociale ainsi qu'en soutien à des projets en santé hors du champ médical. Un soutien plus direct aux propositions émanant des chercheuses et chercheurs pourrait être envisagé de manière à susciter des propositions de projets de toute nature sans se restreindre à des programmes orientés.

#### **Recommandation 8**

**Stimuler la recherche fondamentale dans tous les domaines**, notamment en songeant à élargir les financements de type chercheur-boursier qui soutiennent une programmation de recherche sur une période significative.

#### **Recommandation 9**

**Offrir plus d'opportunités de soutien à des partenariats de recherche université-communauté** sous le modèle FRQ des actions concertées et qui pourraient être initiées autant par les pouvoirs publics, par les milieux de pratiques que par les chercheurs universitaires.

#### **Recommandation 10**

**Stimuler l'innovation par une ouverture et un financement spécifique aux projets de recherche en santé réalisés hors du milieu hospitalier et des CIUSSS** afin de favoriser l'essor de la recherche sociale et de la prévention en santé mentale, inégalités en santé, interventions psychosociales, éducation sexuelle, communication, art-thérapie, etc.

Ainsi, nous croyons que la nouvelle SQRI pourrait être l'occasion de réaliser une ouverture et d'intégrer davantage des réalités et des pratiques de recherche québécoises existantes, voire des expertises reconnues internationalement mais qui demeurent, étrangement, peu connues au Québec. Valoriser la recherche fondamentale ainsi que la recherche collaborative citoyenne, axée sur le croisement des connaissances académiques et des milieux, constituerait une manière concrète de contribuer à la transformation des politiques gouvernementales en phase avec l'évolution des besoins de la société québécoise.

## Synthèse des recommandations de l'UQAM pour une stratégie de recherche et innovation inclusive et visionnaire :

### *Recommandation 1*

Initier une réelle **réflexion sur l'écosystème d'innovation sociale au Québec en examinant les programmes et en rehaussant substantiellement les investissements consacrés à l'innovation sociale** incluant les domaines culturels et artistiques et en s'inspirant de la contribution des acteurs et actrices de cet écosystème (CRISES, Chantier de l'économie sociale, TIESS, RQIS, Journées de la culture, Humanov-IS, etc) afin de mieux comprendre l'incidence de l'innovation sociale et estimer ce qui la distingue des processus d'innovation industrielle et technologique.

### *Recommandation 2*

Accroître la **diversité des initiatives à impact social** (petites entreprises citoyennes, incubateurs de projet, coopératives et OBNL, espaces de travail partagé avec services) et favoriser leur mission et leur croissance par des activités de recherche et des expérimentations novatrices.

### *Recommandation 3*

Encourager la mise en place de **pratiques de recherche et d'innovation qui favorisent l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI)** au sein des organisations et des entreprises.

### *Recommandation 4*

Développer des **programmes de financement adaptés qui favorisent l'intersectorialité** et une approche intégrée et de coconstruction dans l'élaboration de solutions innovantes, et ce, en privilégiant un support en deux temps : un support à la phase de démarrage (cocreation de la problématique) et un support d'infrastructure (expérimentation et fonctionnement en réseau) sur une période conséquente.

### *Recommandation 5*

Soutenir davantage les **initiatives innovantes et interdisciplinaires dans les champs artistiques, médiatiques et culturels**, les faire connaître davantage et reconnaître pleinement leur apport au développement scientifique, social, économique et culturel de la société québécoise.

### *Recommandation 6*

Favoriser le transfert et la mobilisation des connaissances en bonifiant les **conditions de fonctionnement des infrastructures de recherche, des activités de maillage et de mise en réseau des expertises** universitaires, des partenaires et des décideurs, de même que les approches et lieux de diffusion.



#### **Recommandation 7**

Assurer un **meilleur positionnement de la recherche, de la création et de l'innovation québécoise à l'international** en misant sur une meilleure synergie des services et des organisations québécoises (MEI, MRIF, DGQ, Montréal International, LOJIQ, etc.) dans le soutien aux regroupements de chercheuses et chercheurs pour leurs activités de prospection et de réseautage sur la scène internationale.

#### **Recommandation 8**

**Stimuler la recherche fondamentale dans tous les domaines**, notamment en songeant à élargir les financements de type chercheur-boursier qui soutiennent une programmation de recherche sur une période significative.

#### **Recommandation 9**

**Offrir plus d'opportunités de soutien à des partenariats de recherche université-communauté** sous le modèle FRQ des actions concertées et qui pourraient être initiées autant par les pouvoirs publics, par les milieux de pratiques que par les chercheurs universitaires.

#### **Recommandation 10**

**Stimuler l'innovation par une ouverture et un financement spécifique aux projets de recherche en santé réalisés hors du milieu hospitalier et des CIUSSS** afin de favoriser l'essor de la recherche sociale et de la prévention en santé mentale, inégalités en santé, interventions psychosociales, éducation sexuelle, communication, art-thérapie, etc.